



ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 7.

Samedi 18 Fevrier 1893.

# La SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs. 191 et 193, rue St-Urbain.



# CAFE ET EPICES

**MARROTTE, LeBLANC & Cie**  
Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

**MARROTTE LEBLANC & CIE**

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

## "The True Witness"

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats-Unis \$1.00.

## VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16 $\frac{1}{2}$  et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION I

## "LA QUESTION OUVRIERE"

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P.Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages . . . . . 25 Cents  
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages . . . . . 30 "

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "  
" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.,**  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



## Cloches Pour Eglises

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

**HUGH RUSSEL,**

Agent.

**TEMPLE BUILDING**

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

# LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## JOS HUSEREAU

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue McGILL, Montréal

## PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

## VIN DE MESSE

Fabriqu  par les RR. PP. Trappistes d'Oka

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont d pos  chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul d positaire.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	21	FEVRIER	— St-Hubert.
JEUDI	23	“	— St-André.
SAMEDI	25	“	— Boucherville.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	19	FEVRIER	— 1er du Carême, sem.
LUNDI	20	“	— De la Férie.
MARDI	21	“	— De la Férie.
MERCREDI	22	“	— 4 T. Chaire de S. P. à Aut., d. m.
JEUDI	23	“	— S. Pierre <i>Dam.</i> , E. D., d.
VENREDI	24	“	— 4 T. S. Mathias, Ap., d. 2cl.
SAMEDI	25	“	— 4 T. Ste Marg C., Pén., sem.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 19. — Annonces de l'anniversaire de l'élection du Saint-Père ; des Quatre-Temps et de la fête de saint Mathias.

**Cathédrale.** Dimanche 19. — Grand'messe pontificale.

Mercredi 22. — Grand'messe, à 7h. pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

Jeudi 23. — A 7h. P. M., Exposition solennelle des Saintes Reliques.

Vendredi 24. A 6h. Ordination ; à 7h. Grand'messe des Saintes Reliques.

**Académie St-Denis.** Samedi 25. — Ordination à 7½h.

**Notre-Dame.** Dimanche 19. — à 7½h. du soir sermon et salut solennel à l'occasion du 25ième anniversaire du départ des Zouaves Canadiens pour Rome. Mgr l'Archevêque présidera la cérémonie.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchés.  
                  { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

## ARGENT A PRETER AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

Boite 1907, Montréal.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE MONTREAL

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 18 FEVRIER 1893. VOL. XXI, No 7

---

### SOMMAIRE :

I Premier Dimanche du Carême. — II Le Carême. — III Ce qu'il me faut. — IV Nos Zouaves. — V Charité d'un enfant. — VI Ce que l'on dit de nos orateurs en France. — VII Récompence d'une bonne action. — VIII Mauvaises lectures. — IX Une république catholique. — X Les Frères de la Charité : L'asile St-Benoit-Joseph, pour les aliénés et les épileptiques à la Longuepointe. — XI Bibliographie. — XII Chronique. — XIII Aux prières.

---

### PREMIER DIMANCHE DU CAREME

Prière de la Chananéenne. (S. Matth., XV).

I. La femme suppliante qui s'attache aux pas de Jésus-Christ, et demande avec instance la guérison de sa fille, sans se laisser abattre par les rebuts dont elle semble l'objet, peut nous servir de modèle. Voulons-nous, avec cette fervente chananéenne, obtenir des grâces pour nous et pour les autres ? Prions comme elle a prié ; prions avec humilité, avec confiance, avec persévérance. Ces trois conditions réunies rendent la prière efficace. Trop souvent, l'une d'elles nous manque, et c'est pour cela que nous n'obtenons pas les grâces que nous demandons.

La prière faite au nom de Jésus-Christ est toujours exaucée, quand elle est à la fois humble, confiante et persévérante.

II. L'exemple de la chananéenne nous apprend encore à attendre avec patience les moments où Dieu nous envoie son secours. Du fond de notre misère nous crions vers lui ; cependant il semble parfois ne pas nous écouter et ne pas vouloir nous répondre. Ce sont des épreuves qui ne doivent pas nous rebuter ; Dieu accorde souvent à la fin de la prière ce qu'il refuse au commen-

cement ; ces délais exercent notre patience et nous font mieux sentir notre pauvreté. Or, le sentiment profond de notre indignité nous rend humbles ; et l'humilité est la disposition qui attire toutes les grâces. Aussi la chananéenne trouve dans ses humiliations même de nouvelles raisons d'espérer.

Humilions-nous à notre tour, et demeurons prosternés silencieusement en la présence de Dieu, jusqu'à ce qu'il ait exaucé la voix de nos désirs.

## LE CAREME

Nous extrayons d'une circulaire de Monseigneur l'archevêque de Montréal à son clergé le passage suivant relatif au carême.

« La sainte quarantaine, dans laquelle nous entrons aujourd'hui même, occupe une large place dans l'économie de l'année liturgique. Les mystères dont elle rappelle le souvenir, les salutaires leçons qu'elle donne, les vertus qu'elle prêche, les obligations qu'elle impose, en font un temps de recueillement, de prière et de pénitence. Il importe donc que les fidèles n'en méconnaissent pas les devoirs et n'en perdent pas les fruits.

On devra observer à l'avenir la loi ordinaire de l'Eglise concernant le jeûne et l'abstinence du carême ; il n'est plus permis, en effet, de se prévaloir des adoucissements accordés par le Saint-Siège, les années dernières, pour des raisons particulières qui ont cessé d'exister.

Faites bien comprendre à vos paroissiens la nécessité de se soumettre à des préceptes pénibles à la nature, il est vrai, mais dont l'accomplissement enlève l'un des principaux obstacles à notre salut et devient une source de grâces non moins que de mérites.

Sous la loi ancienne aussi bien que sous la nouvelle, le jeûne a été en usage comme un moyen efficace de satisfaire à Dieu par la pénitence, de calmer l'effervescence des passions, de tenir les sens sous l'empire de la raison et de conserver ainsi la pureté des mœurs au foyer domestique et au sein de la société. Saint Pierre Chrysologue l'appelle « la mort des vices, la vie des vertus, la paix du corps, la gloire des membres, la force de l'esprit, la vigueur de l'âme, la sauvegarde de la chasteté, le rempart de la pudeur. »

Que l'on ne nous objecte pas les dangers des rigueurs actuellement si mitigées de la pénitence chrétienne, au point de vue hygiénique. Nous admettons qu'il est des constitutions pour lesquelles ces dangers sont réels, comme aussi certains travaux durs et pénibles avec lesquels le jeûne est incompatible. Mais il n'en reste pas moins prouvé par l'expérience, et admis par les philosophes païens eux-mêmes, que le jeûne et l'abstinence, tout en

mortifiant le corps et en réprimant les appétits grossiers, loin d'affaiblir les tempéraments, sont le principe et la source d'une longue vie, suivant la parole du Sage (1).

Quant à ceux qui sont exempts de cette double obligation, soit à cause de leur âge, de leurs travaux, de leur état de santé, ou qui en sont dispensés pour des raisons véritables, et par qui de droit, ils n'en sont pas moins tenus de faire pénitence pour expier leurs péchés, de mortifier leurs passions mauvaises et de châtier leurs sens rebelles. Précisément parce qu'ils sont dans le cas de profiter sur plusieurs points des condescendances de leur Mère la sainte Eglise, qu'ils s'appliquent à maintenir plus religieusement dans tout le reste le respect de son autorité, et l'obéissance à ses lois ; qu'ils aient à cœur de remplacer par d'autres privations celles que leurs forces ou leur situation ne leur permettent pas de pratiquer.

Rappelez enfin aux uns et aux autres que le carême ne consiste pas seulement dans l'interdiction de quelques aliments ; il se compose de tout un ensemble d'œuvres sanctifiantes ; c'est tout à la fois un temps d'expiation, et d'apprentissage ; l'âme s'y purifie de ses fautes, et s'y exerce à la pratique des vertus chrétiennes. Fuite des amusements et des séductions du monde, prières en commun, fréquentation des sacrements, aumônes pour l'entretien des temples et le soutien des œuvres de charité, visites et soulagement des malades, en un mot, part très large faite à Dieu dans l'emploi de notre temps et de nos biens ; c'est surtout dans le carême que nous devons comprendre et accomplir ces graves et multiples devoirs. « Ne laissez pas s'écouler les jours « du saint carême, disait saint Jean Chrysostôme, comme des « jours vulgaires et insignifiants ; non, ne soyons pas de ceux « pour qui la sainte quarantaine passe inaperçue ; mais que chaque « soir nous puissions nous rendre le témoignage que nous « avons acquis quelque gain spirituel ou par l'aumône ou par « d'autres œuvres saintes. »

## CE QU'IL ME FAUT

O mon Jésus, ce qu'il faut à mon âme  
Pour s'épancher en priant devant vous,  
Pour s'élever sur des aîles de flamme,  
C'est votre nom, Jésus, ce nom si doux !

Car pour moi, le repos, la paix, le bien suprême,  
Mon espoir, mon trésor, tout l'amour de mon cœur,  
Le grand Dieu que j'attends, que j'adore et que j'aime,  
C'est vous, mon bien-aimé, mon Jésus, mon Sauveur !

Ce qu'il me faut enfin pour vous connaître,  
Pour vous aimer et pour vivre de vous,  
C'est votre autel, où je vous vois renaître,  
O mon Jésus, ce qu'il me faut, c'est vous !

GONNOD.

(1) Eccl. XXXVII, 34.

## NOS ZOUAVES

La semaine dernière nous avons publié la vibrante poésie par laquelle Victor de Laprade saluait, il y a vingt-cinq ans, le passage en France de nos jeunes et vaillants *Croisés*. Aujourd'hui nous reproduisons la page émue que Louis Veuillot écrivait à l'occasion de leur départ de Rome. Elle est à leur gloire et à la gloire de notre pays :

Les jeunes gens du Canada, qui ont rempli leur engagement de deux années dans le régiment des zouaves pontificaux, quittent Rome demain et retournent chez eux. De ces premiers arrivés, il ne reste que le chef par l'âge, par la taille et par le rang, l'honorable M. Taillefer, aujourd'hui sous-lieutenant. Les autres, étudiants, jeunes professeurs, propriétaires, quelques-uns séminaristes, vont reprendre leur profession, leur charrue, leurs intérêts de famille ou achever leurs études. M. Taillefer, homme fort digne de ce nom de chronique, pacifique, vaillant et dévoué suivant la nature des preux, garde le poste d'aîné qu'il remplit si bien pour l'honneur de son pays. Lui et M. le chanoine Moreau, aumônier particulier de l'expédition, sont véritablement le père et la mère de ces mâles enfants, très unis par le patriotisme, par le drapeau, par tous les beaux lieux de l'amitié sainte.

L'occasion m'étant offerte de faire une visite aux partants, j'en ai profité pour les remercier de la joie que m'avait donnée leur arrivée. Ce fut l'une des meilleures émotions de ma vie, lorsque, il y a deux ans, j'appris qu'il y avait à Paris une troupe de *Croisés* qui venait du Canada pour défendre Rome. Des croisés au temps de M. About, de M. de la Bédollière, de M. Renan, de M. Rouland ! Certes depuis trente-deux ans que je me bats et que je me suis battu à peu près, grâce à Dieu, tous les jours, pour la cause de saint Pierre, oui, depuis ce temps-là et dès le commencement, j'ai eu bien des espérances, et je les ai encore, et elles ont grandi ; mais jusqu'en 1868, jusqu'au moment du passage des Canadiens, je n'avais pas espéré que je verrais des *Croisés*. Je me hâtai de courir à Saint-Sulpice, où l'on m'avait dit qu'ils entendaient la messe. Je les vis en bon ordre, jeunes, vigoureux, graves, tels enfin qu'ils devaient être, des garçons de bonne race, de bons et fiers chrétiens qui savaient bien ce qu'ils faisaient et qui portaient comme il faut le beau poids de leur sacrifice, sans l'ignorer et sans le

trouver lourd. Le digne curé de Saint-Sulpice monta en chaire, leur parla, simple comme son cœur, et fut éloquent. Tout cela était vraiment beau. Cette scène, qui eût été touchante partout, convenait davantage en ce lieu de Saint-Sulpice, parmi les souvenirs vivants de la cure de M. Olier et du cabaret de la pauvre et grande Marie Rousseau, d'où sortit la civilisation française et catholique du Canada, si florissante après deux siècles et demi, qui ont vu périr tant de choses.

Si la foule qui lit M. About et M. Renan, et qui écoute M. Rouland, voyait les tableaux que Dieu nous déroule, et entendait les discours qu'il nous tient et les poèmes qu'il nous chante, elle pourrait presque comprendre pourquoi, en général, nous n'estimons pas beaucoup le style ni les inventions de la tribune et du Parnasse. C'est fade. La poésie de l'écrivoire ne vaut pas celle du bénitier. On sait que je ne méprise point du tout le don de M. Hugo. Je défie bien toutefois M. Hugo, dans ses meilleurs jours, de fabriquer une petite épopée qui égale celle des Croisés canadiens, se reposant à Saint-Sulpice, sur le chemin de Saint-Pierre. Dédaignant les merveilles de Paris, ils sont repartis, après la messe, sans avoir vu ni M. About, ni M. Renan, ni M. Rouland, ni la *Belle Hélène*, délices des rois et des peuples.

J'ai donc retrouvé ces jeunes gens à la veille du retour, contents d'être venus, contents de s'en aller, car ils ont bien accompli leur dessein de dévouement et de justice, et ils vont rentrer comme ils sont partis, pieux et purs, dignes des embrassements de leurs mères et de leurs sœurs, dignes des couronnes civiques qui leur sont préparées. Que leurs concitoyens les reçoivent en triomphe ! Ils sont la gloire du peuple, ils ont droit au sourire des vierges et à la bénédiction des vieillards. Défendant la grande patrie commune, la nationalité mère, on qui vivent toutes les autres et qui garde la source de tout droit et de toute liberté, ils ont bien mérité de la patrie particulière. La mort de Rome serait la mort des patries. Ils n'ont pas seulement défendu Rome, ils l'ont édifiée. Elle a admiré leur discipline, leur piété, leur douceur. Dans cette armée chrétienne et dans ce corps d'élite, tout plein des meilleurs ardeurs de la jeunesse, on les a vus parmi les plus honorés ; ils ont soutenu l'éclat d'un drapeau dont la splendeur n'est surpassée ni égalée par nul autre.

J'ai osé leur adresser la parole. Je ne sais comment j'ai pu faire pour ne rien dire qui vaille. Tant de gens savent dire des choses passables à propos de rien, et ici il y avait tant à dire ! Ce n'est pas l'émotion qui manquait ; les idées, d'une certaine manière, ne manquaient pas non plus ; mais les unes se sont envolées devant ces yeux et ces

oreilles qui attendaient quelque chose, et les autres sont venues quand s'était fini. Je me suis rappelé ce bonhomme qui regorgeait toujours de réponses victorieuses, mais après la conversation. Cette infirmité est commune, voilà pourquoi les orateurs seront toujours adorés de ceux qui sont sensibles au dangereux plaisir d'entendre parler sans avoir eux-mêmes rien à dire.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que je n'ai pas fait un magnifique discours, malgré la bonne volonté que je me sentais au milieu de ces braves jeunes gens. Que n'ai-je eu la pensée d'invoquer la descendante amitié de Monseigneur l'évêque de Tulle et de l'amener là ? C'était une assemblée et une circonstance faites pour sa parole sans pareille, et j'aurais à vous envoyer quelque couronne à suspendre aux portiques du temple et à garder dans les archives de cette France de là-bas, jeune, sincère, croyante, ardente pour le bien, telle enfin que nous fûmes en ces siècles de floraison, maintenant, hélas ! passés ; quand nous allions en conquête pour le Christ, la croix sur la poitrine, l'Eucharistie dans les plis de notre drapeau.

Bon voyage, fils de France, qui n'avez rien abjuré et rien perdu, ni la sagesse, ni l'esprit, ni le cœur. Bon retour dans vos foyers, où notre vieil honneur est toujours vivant ! Les anges qui sont venus avec vous retournent avec vous, contents de vous. Gardez la flamme de France, gardez la flamme de Rome et du Christ. Echauffez-en le cœur de vos jeunes frères, et qu'ils viennent à leur tour, et qu'après eux viennent vos enfants et vos neveux, conservant cette tradition chevaleresque et chrétienne que les siècles n'ont pu rompre et que vous avez si glorieusement rajeunie. La prière de Pie IX est sur vous, et qui sait quel rêve de durée, quel germe de grandeur et peut-être d'empire vous emportez de la vieille Rome et de l'impérissable Vatican !

---

## CHARITE D'UN ENFANT

---

Une voiture élégante et légère, attelée de deux coursiers rapides, parcourait la route qui conduit d'Agnani à Carpineto. Dans cette voiture était assis, à côté de son gouverneur, un enfant de sept ans, dont les regards embrassaient le magnifique paysage. Cet enfant paraissait frêle et presque trop grand pour son âge. A la pâleur de son teint, on pouvait deviner qu'il relevait de maladie et qu'il avait dû garder longtemps la chambre.

« Là-bas, au bord du chemin, sur la pierre dure, exposé aux bruits

lants rayons du soleil, est couché un pauvre enfant aux vêtements souillés et en lambeaux. Il sanglote, et c'est en vain qu'il s'efforce de se relever pour se trainer plus loin, car son pied, très enflé, est tout rouge à la cheville. La voiture s'arrête, et le jeune voyageur s'élançe vivement à terre pour demander au petit père la cause de ses souffrances.

Qu'y a-t-il ? lui demande-t-il d'une voix compatissante ; as-tu le pied brisé ?

— Je ne sais pas, répond en gémissant le pauvre chevrier, — et les larmes ruissellent sur son visage poudreux et brûlé par le soleil. — Il y a environ dix minutes, la voiture d'un laitier descendait rapidement la route, ici-même. Avant que j'aie pu me garer, j'ai été renversé et une roue m'a passé sur la cheville. Sans s'inquiéter de moi, sans faire attention à mes cris, le conducteur s'est éloigné. Oh ! que cela me fait mal !

Bien vite, Joachim descend le talus escarpé, couvert de broussailles et d'épines ; il emplit son bérêt de l'eau claire du ruisseau, et fait boire l'enfant altéré, dont il étanche la blessure. Puis de son blanc mouchoir de batiste, il bande la cheville enflammée du petit montagnard.

— Où demeures-tu ? demande Joachim. Le petit garçon nomma un village assez éloigné dans la montagne. « Tu ne peux y retourner maintenant ; viens avec nous à Carpineto ; là, tu trouveras du secours. Le pauvre sourit plein de reconnaissance et marcha en clochant jusqu'à la voiture, appuyé sur le bras de son jeune bienfaiteur.

— Que faites-vous, Joachim ? dit le gouverneur étonné.

— Ce que je fais ? ce que toute âme chrétienne doit faire, — assister un malheureux ! Pouvons-nous laisser ici sans secours ce pauvre petit blessé ?

— Et vous voulez l'emmenez à la maison ? Que diront votre père et votre mère ?

— Ils diront que j'ai bien agi. Est-ce donc une chose extraordinaire que de faire soigner un enfant privé de toute assistance et de bander sa blessure ? Tout le monde n'en ferait-il pas autant à ma place ?

Le gouverneur frappa amicalement sur l'épaule de l'enfant confié à sa garde ; et la voiture roula rapidement vers Carpineto. La mère de Joachim ouvrit tout d'abord de grands yeux en voyant son fils amener au logis un hôte inattendu, au dehors peu at-

trayant, bien qu'il fût un très joli enfant avec l'abondante chevelure noire qui encadrait son visage ; mais, lorsqu'elle eut tout entendu, elle donna ordre d'aller immédiatement chercher le médecin de la maison et de soigner au mieux le pauvre petit blessé. Joachim était rayonnant et dans ses grands yeux remarquablement beaux, il y avait des larmes de bonheur et de joie :

— « Ai-je bien fait, mère ? » demanda-t-il. — « Oui, cher enfant, tu as noblement agi, » dit-elle, et aussi fière que joyeuse, elle pressa son fils sur son cœur.

Joachim Pecci est aujourd'hui le pape Léon XIII.

## CE QUE L'ON DIT DE NOS ORATEURS

### En France

On a eu la bonté de nous passer une lettre, écrite par un homme éminent de France, à qui un de ses amis avait envoyé les discours prononcés à Québec, lors des fêtes de Christophe Colomb. Nous publions avec plaisir le passage suivant qui fera voir comment on apprécie les orateurs et les écrivains du Canada dans notre ancienne mère-patrie :

« Je viens vous remercier de la bonne pensée que vous avez eue de m'adresser deux journaux du Canada ; je les ai lus avec une émotion toute patriotique, depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Si les *annonces et faits divers* publiés par ces feuilles dénoncent un *français*, un *tantinet canadien*, en revanche, j'ai l'extrême plaisir de constater que le français parlé, et que les pensées exprimées par les orateurs du Canada ne diffèrent à peu près en rien du français de France, et des idées qui, d'ordinaire émaillent les discours de nos meilleurs orateurs.

Oui, j'ai pris double plaisir : plaisir de *français* et plaisir de *dilettante* à la lecture de ces brillantes allocutions au cours desquelles j'ai admiré quantité de beaux passages qui dénotent chez les auteurs des études très-sérieuses, très-profondes, non seulement sur l'histoire en général, mais sur les principes de notre belle langue, dont le génie, ce me semble, n'a peut être plus de secrets pour eux.

C'est ainsi, que parmi tant d'autres, j'ai retenu cette définition du doute : « Le doute, cette paralysie de l'âme, ce destructeur de l'action, ce dissolvant de l'idée, le doute perfide et néfaste, etc. » Comme cette définition est vraie ! Mais je ne veux pas vous faire l'analyse de ces discours. Vous les avez lus, et vous avez jugé, avec raison, que je ne pouvais être indifférent aux beautés qu'ils

renferment. Je vous remercie du fond du cœur de cette lecture *select* dont vous avez voulu me régaler, car, en effet, ça été pour moi un vrai régal, dans toute la force du terme. »

### RECOMPENSE D'UNE BONNE ACTION

Il y a quatre ans, miss Burch, de Hashford (Kent), se trouvait à la porte de Buckingham Palace (Londres) le jour d'une réception officielle de la reine, lorsqu'au milieu de la foule s'évanouit un vieillard, dont tout le monde s'éloignait parce qu'on le croyait ivre.

Seule, miss Burch s'aperçut qu'il n'était que fatigué, et, s'empressant de le secourir, parvint à lui faire reprendre ses sens ; puis elle le conduisit dans un parc voisin, où elle lui envoya chercher un verre d'eau.

La jeune fille avait complètement oublié cette aventure ; elle ne savait même pas le nom de celui qu'elle avait obligé et qui l'avait remerciée avec effusion, lorsque ces jours derniers la charitable miss a reçu la visite d'un sollicitor venant lui annoncer que le vieillard lui laissait par testament 150,000 livres sterling, près de 4 millions de francs.

### MAUVAISES LECTURES

Les évêques de Belgique ont adressé récemment aux fidèles de ce pays une lettre collective sur le danger des mauvaises lectures.

« L'expérience de tous les temps a prouvé le danger des mauvais livres. Les fastes de l'Eglise nous présentèrent les exemples les plus lamentables, non seulement de la chute d'illustres docteurs que les mauvaises lectures ont perdus, mais encore de la séduction qu'elles ont exercée sur des peuples entiers.

« Pouvons-nous donc ne pas trembler pour les principes religieux de nos chères ouailles, quand nous considérons que dans cette foule innombrable de productions littéraires répandues par la presse sous toutes les formes : *journaux, romans, revues, musées ou magasins, mémoires et voyages*, les uns attaquant tout ce qui est de *foi catholique*, tandis que les autres vont saper les bases même de toute société : la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le dogme de la Providence, et jusqu'à la Divinité, qu'ils transforment en un être monstrueux ?

« Comment la masse des lecteurs, qui se compose toujours de

personnes peu instruites dans la religion, démêlera-t-elle les sophismes de l'impiété adroitement délayés dans une intrigue, dans une aventure romanesque, dans un dialogue ou dans une correspondance, et présentés avec l'assaisonnement obligé du sarcasme, parfois même d'un zèle hypocrite pour la religion ?

« Comment saura-t-elle se retrouver à travers les milles déclamations contre le Saint-Siège, les incessantes accusations d'ambition, d'avarice, d'ignorance, lancées contre le clergé, les prodigieuses exagérations de tout ce qu'ils appellent *abus* des choses saintes, les travestissements de l'histoire et les calomnies, les mensonges dont regorgent ces ouvrages ? Non, la foule des lecteurs ne s'y retrouvera pas. Catholique et attachée à la foi en commençant ces lectures, elle ne les aura pas achevées, que déjà elle répétera machinalement les erreurs et les préjugés dont elle se sera imbibée. Ces déplorables effets se voient tous les jours ; partout où pénètrent les mauvais livres, la foi s'affaiblit ou s'éteint dans les cœurs. »

Et la lettre se termine par cette éloquente prière adressée aux parents chrétiens.

« Pères et mères, nous vous en supplions au nom de ce qui vous est cher, entendez notre voix, secondez nos efforts. Personne plus que vous n'est intéressée à éloigner de vos enfants le danger qui les menace. Voulez vous conserver en eux le trésor de l'innocence, qui est comme la santé de leurs jeunes âmes, au même temps qu'il fait votre gloire et votre joie ? Préservez-les du poison des mauvais livres. Voulez-vous garantir leurs cœurs, encore si tendres, contre le souffle impur des passions qui en terniraient la pureté ; voulez-vous les mettre à l'abri de ces honteux écarts qui entraînent à leur suite le déshonneur, la ruine et le désespoir ? Usez de toute votre autorité pour les détourner de la lecture des mauvais livres. Et vous, parents infortunés qui gémissiez déjà sur une fille tendrement aimée, sur un fils chéri en qui vous mettiez vos plus belles espérances, et dont les mauvaises lectures, faites peut-être à votre insu, ont compromis l'honneur, la foi et les mœurs ; Ah ! reconnaissez en ce jour la source de ce cruel malheur ; appliquez-vous à en arrêter les ravages, bannissez à jamais de vos maisons les mauvais livres. O vous tous, pères et mères chrétiens, qui avez à cœur le bonheur de vos enfants et de votre propre salut, prenez garde désormais que ces funestes lectures ne vous ravissent toutes les consolations du foyer domestique, n'empoisonnent votre vie, ne souillent votre conscience et ne vous attirent une terrible responsabilité au tribunal du souverain Juge. »

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

## UNE RÉPUBLIQUE CATHOLIQUE

Le journal *La Croix* a publié dernièrement un discours qui montre à quel point le nouveau président de la république américaine de l'Équateur, Don Luis Cordero, marche sur les traces glorieuses de Garcia Moreno, son prédécesseur. Ce discours, prononcé, il y a quelques mois, par Don Luis Cordero, lors de la pose de la première pierre de la basilique nationale de Quito, dédiée au Sacré-Cœur, se termine par ces sères et magnifiques déclarations :

« Maintenant que, de simple citoyen, on m'a placé à un poste où je peux et dois être entendu, je saisis avec bonheur la présente opportunité pour faire de nouveau publiquement ma profession de foi et de mes principes.

Il y a environ un an que j'ai résumé dans une courte formule mes principes religieux et politiques. Les expressions dont je me suis servi furent celles-ci, que je répète et corrobore aujourd'hui avec plaisir :

En matière de religion, je suis sincèrement catholique, et je me soumetts sans restriction aucune à tout ce qu'enseigne et commande la sainte Eglise de Jésus Christ. En politique, je suis républicain et suis pour toutes les lois qui émanent de la Constitution. En certains cas où il pourrait y avoir un véritable conflit entre la saine politique et la religion, j'opterai, pour le triomphe de cette dernière, parce que les intérêts qu'elle défend et qu'elle garde sont infiniment supérieurs aux intérêts éphémères et transitoires de ce monde. »

Voilà, messieurs, mes principes. Si quelqu'un les avait ignorés ou oubliés, dès aujourd'hui il les connaît.

Je n'ai jamais cru que le catholicisme fût opposé à la véritable liberté, de sorte qu'entre lui et la République il ne peut exister le moindre antagonisme. Toutes les institutions modernes, qui constituent ce que nous appelons la civilisation, émanent du christianisme comme d'une source pure et abondante, dont les ruisseaux, cachés quelquefois, sont la féconde sève des sociétés civilisées.

Le système de gouvernement le meilleur pour nous est bien celui que nous avons adopté ; il l'est en réalité pour être plus conforme à l'amour réciproque et à l'égalité. — Du reste, voyez comme cette forme de gouvernement est approuvée par la *paternelle sympathie de notre immortel pontife Léon XIII*. Tout sage et prudent qu'il est, il a cru que l'époque était arrivée de manifester au monde que le catholicisme en religion et le républicanisme en politique, pouvaient parfaitement coopérer simultanément au progrès des sociétés modernes.

Nous pouvons donc être sincèrement catholiques, sans le moindre doute, avec notre caractère de républicain. De sorte que, plus nous serons soumis à l'enseignement du saint Evangile, plus grande sera notre observance de la loi et l'exactitude à nos devoirs. En sorte que nous pouvons affirmer qu'il y a exacte *synonymie* entre ces deux expressions : *chrétien exemplaire, bon citoyen*.

Peu m'importe le jugement que certains hommes portent contre moi. L'unique chose qu'ils peuvent exiger de moi, c'est la soumission à la loi de mon pays. Or, je crois que cette même soumission sera plus honorable et plus constante, à mesure que mes sentiments religieux seront plus intenses.

Aujourd'hui que les *Vénérables Princes de l'Eglise équatorienne* bénissent la pierre angulaire de notre basilique, emblème de la grandeur future de l'Equateur, j'élève mon cœur vers Dieu, pour lui demander qu'il ne me laisse pas travailler seul pour le bien de mon pays ; qu'il me donne les lumières, la force et le courage qui me sont indispensables, car c'est de lui seul uniquement que je puis les recevoir : qu'il m'accorde, dans sa divine bonté, ces qualités et les autres qui conviennent à un *bon magistrat* ; non pour ma gloire individuelle, qui ne signifie rien, mais pour la prospérité et le bonheur de ma chère patrie »

---

## LES FRÈRES DE LA CHARITE

---

### L'asile St-Benoit-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe,

(Suite et fin).

Nous avons déjà parlé du corps de bâtiment spécialement affecté aux malades atteints d'alcoolisme, et qui joint l'asile auquel il est relié par un corridor. Une visite dans cette partie de l'établissement n'est pas dénuée d'intérêt. Elle nous permettra de voir comment on est parvenu à guérir les malheureux patients entraînés fatalement vers la démence par cette funeste passion.

Au début de la maladie, il faut une certaine habileté pour déterminer le malade à résister à son triste penchant. On y parvient encore assez aisément avec quelques distractions, une vie calme et exempte de toute émotion, une véritable *retraite* appliquée au corps. Lorsqu'il s'agit de certains tempéraments trop faibles pour lutter, usés au physique et au moral, ce n'est plus seulement l'habileté qu'il faut employer ; il faut avoir recours à

d'autres moyens. L'Asile de la Longue-Pointe renferme un personnel apte à ce mode de traitement, apportant la plus grande douceur pour refuser au malade ce qu'il réclame instamment, sachant éviter des crises trop répétées, faisant appel à tous les raisonnements, à ce qui reste de sentiment et d'intelligence pour éclairer ces natures dévoyées, et leur faire comprendre la nécessité d'une volonté énergique et persistante, car tout dépend de la volonté. Le véritable traitement consiste à leur donner la force de vouloir. Les frères n'y parviennent pas toujours, mais, cependant, il ont la consolation d'arriver fréquemment à des résultats très satisfaisants.

On compte, dans ce bâtiment spécial, 50 chambres, deux salles de récréation, avec jeux divers, billards, deux réfectoires. On y trouve aussi une chapelle pouvant contenir un certain nombre de patients et qui mériterait plutôt le nom d'oratoire.

\* \* \*

On ne saurait imaginer la surveillance extrême dont il faut user à l'égard des patients. Toutes les facultés de ces derniers sont presque entièrement employées à profiter de la plus légère erreur commise par un gardien. Le malade n'a qu'un but, s'évader, fuir la maison où, selon lui, on le séquestre indûment. Aussi toutes les portes sont soigneusement fermées. On pousse la prévoyance à ses plus extrêmes limites. Appelé récemment à passer quelques heures à l'asile pour prendre des renseignements nécessaires à cette étude, nous fûmes assez étonné de voir le frère supérieur nous remettre plusieurs clefs. « Voici, nous dit-il, la clef de votre chambre : veillez à ce que la porte, lorsque vous sortirez, soit bien fermée. Si un patient, par impossible, passait dans le corridor, il pourrait entrer chez vous, prendre des allumettes. Ici il faut tout prévoir. » Ceci donne l'idée des précautions prises.

\* \* \*

L'asile de la Longue-Pointe a déjà près de neuf années d'existence. Le premier supérieur fut le frère François en 1881. En 1886, le frère Eusèbe remplaça à la Longue-Pointe le frère François. Il fit construire comme nous l'avons vu, le bâtiment réservé aux malades atteints d'alcoolisme, et donna à la maison une notoriété et une réputation qui

n'ont fait que s'affirmer de plus en plus. C'est là qu'il termina sa vie active et si bien remplie. Nous avons déjà montré cette belle figure de religieux qui fut le fondateur de l'École de Réforme de Montréal à laquelle il consacra six années d'un labeur continu, après l'avoir si bien préparée dans la création de l'orphelinat Saint-Antoine dû à la générosité de M. Berthelet. On avait ensuite réclamé son zèle pour continuer à Boston, dans la maison de l'Ange Gardien, l'œuvre du frère Justinien. Il devait quelques temps après revenir à la tête de la nouvelle fondation des membres de son ordre à la Longue-Pointe.

Il est mort à Montréal en 1887 des suites de la maladie de cœur dont il souffrait cruellement depuis plusieurs années, emportant tous les regrets de ceux qui avaient pu apprécier sa grande charité et son inaltérable dévouement pour l'infortune. Le frère Candide est supérieur actuel de l'asile St-Benoit-Joseph. Administrateur ferme et intelligent, sachant descendre dans tous les détails, et très sévère observateur de la règle, le frère Candide est parfaitement choisi pour le poste qu'il occupe.

\* \* \*

Le service médical de l'asile est confié à un aliéniste distingué, M. le docteur Duquette, qui a conquis une légitime autorité près des spécialistes par ses connaissances approfondies sur les maladies mentales. Dans ses voyages, tant en Europe qu'aux États-Unis, il a pu comparer les divers modes de traitement, et acquérir une expérience dont il fait profiter l'établissement auquel il est attaché dès sa fondation. C'est une sérieuse garantie pour les familles qui confient leurs malades à cette maison.

Avant de terminer cette courte notice sur l'asile St-Benoit-Joseph, nous tenons à dire que le point qui nous a le plus frappé, dans nos diverses visites, c'est le dévouement du personnel chargé du service, c'est l'attention constante, les *petits soins* en un mot, dont sont entourés les malades. Ceci provient de ce que tout le personnel est exclusivement composé de religieux. L'esprit qui les anime, c'est celui de la charité chrétiennement pratiquée.

Dans chaque malade, le religieux ne voit plus qu'un frère ; il le soigne comme un frère, n'attendant ici-bas aucune récompense, et n'en demandant qu'une seule, celle, à jamais désirable, que Jésus-Christ réserve aux miséricordieux.

Aussi ceux qui souffrent ne se laissent pas tromper : ils vont là où ils savent trouver ces modestes et désintéressés serviteurs de Dieu. En France, et dans d'autres pays encore, on réclame de divers côtés le rappel des mesures prises contre les sœurs de charité, tant il est vrai que la foi seule peut donner les vertus nécessaires qui font le bon infirmier et la garde-malade parfaite. L'un et l'autre puisent leur force à une source divine. Dieu, voilà le secret de la puissance mystérieuse qui soutient leur courage, et leur fait accomplir tant d'actes de dévouement.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Aux prêtres et aux supérieurs de communautés religieuses, qui voudraient un commentaire sûr et précis du décret du 17 décembre 1890, concernant les confessions et les communions des religieuses, nous recommandons particulièrement l'ouvrage que le P. Franco, S. J., vient de publier. Cet ouvrage, traduit en français par l'abbé Gauthier est intitulé : *Lettre à une Supérieure au sujet d'un récent décret pontifical*. La lecture de cet opuscule sera d'une grande utilité aux directeurs de conscience et aux communautés. En vente chez Cadieux & Derome et chez Beauchemin. Prix 35 cts.

---

## CHRONIQUE

---

\* \* Les sœurs de la Miséricorde, établies à New-York, viennent de publier leur rapport annuel. En cinq ans, ces dévouées religieuses ont accompli un bien considérable. Leur œuvre est en excellente voie de prospérité et a la sympathie des familles protestantes comme des familles catholiques. M. l'abbé Tétreault, curé de l'église de St-Jean-Baptiste, est le chapelain de cette maison. La Sœur Marie de la Miséricorde en est la supérieure.

\* \* Le Souverain-Pontife a reçu en audience le R. P. Colli, pro-vicaire du Schen-si méridional en Chine, lequel a présenté à Sa Sainteté, pour son jubilé épiscopal, au nom des fidèles de cette lointaine chrétienté, les dons suivants : un riche devant d'autel et un grand tapis de table, tous deux en soie blanche et finement brodés ; deux coussins pour l'autel, l'un rouge, l'autre blanc ; une tapisserie sur drap de soie jaune, avec une inscription de dédicace ; quatre grands vases en porcelaine de Chine, des idoles sculptées ou peintes, offertes par des païens convertis ; enfin, cinq superbes faisans vivants destinés au jardin du Vatican.

\* \* La béatification du serviteur de Dieu, Gérard Majella, redemptoriste, a eu lieu dimanche 29 janvier. Cette belle cérémo-

nie a été faite dans la *Loggia*, au-dessus du vestibule de Saint-Pierre.

Le serviteur de Dieu, Gérard Majella, frère lai, profès de la Congrégation des Rédemptoristes, était un humble religieux aussi admirable par son innocence et par sa fidélité à observer la perfection chrétienne dans l'institut de saint Alphonse de Liguori, dont il fut un des premiers disciples, que par les grâces extraordinaires dont il fut favorisé.

Après la promulgation du bref de béatification, la messe solennelle, avec les oraisons propres du nouveau Bienheureux, a été célébrée par Mgr De Neckere, archevêque titulaire de Mélythène.

L'après midi, à quatre heures, le Saint Père s'est rendu dans la salle de la *Loggia*, accompagné des Cardinaux et des Prélats et personnages de la famille pontificale, pour y prier devant l'autel du nouveau Bienheureux.

\* \* \* Voici ce que raconte une *Semaine Religieuse* de France des derniers instants de S. E. le cardinal Foulon.

« Bien que le Cardinal se sentit atteint depuis plus d'une année et se préparât à la mort, il n'avait pas le moindre soupçon que l'indisposition qu'il avait éprouvée dans la journée du 23 dût être la dernière. Vers sept heures du soir, M. le grand-vicaire Jeannerot, son commensal, s'approcha de son lit et lui dit : Eminence, vous avez dit souvent que j'avais du cœur, mais pas de courage ; je vais vous prouver que j'en ai : demandez l'Extrême-Onction. Le Cardinal fut fort surpris, mais dit immédiatement : Qu'on prépare ce qui est nécessaire. En attendant, prions. — M. le Grand-Vicaire lui dit : Votre dernière sortie aura été pour monter à Fourvières : il faut saluer la Sainte Vierge. — Et il commença l'*Ave maris stella* dont toutes les strophes furent récitées alternativement par lui et par le malade. Arrivé à ces mots : *Ite para tutum ut videntes Jesum*, Mettez-nous dans le bon chemin, afin que nous voyions Jésus, le Cardinal répéta plusieurs fois cette invocation. Ce furent à peu près ses dernières paroles. Il achevait sa vie en invoquant la Sainte Vierge. Une heure après avoir reçu les saintes huiles, il expirait. »

## AUX PRIERES

Sr Marie Césarie, née Azilda Vincelette, professe converse, des Srs des SS. Noms de Jésus et de Marie, Hochelaga.

Sr Marie Martine, des Srs de Ste-Anne, Lachine.

Mère Marie du Sacré-Cœur de Jésus, supérieure du couvent de Waterville, Trois-Rivières.

Sr Caron, tertiaire de la Providence, Montréal.

L. Mathieu, Québec.

# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

## Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

**25c et 50c le FLACON.**

**CERTIFICATS**

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1608, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 170<sup>1</sup>/<sub>2</sub> rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Lavolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu la somme l et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENE BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Lavolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chr. Desjardins & C<sup>ie</sup>, 1637, rue St-Catherine.

Propriétaire : J. G. Lavolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

# PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

193 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues a Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

---

## COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A.

L. A. AMOS, C. E.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

---

— LA —

## ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUTS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons  
particulières et Etablissements publics.

## MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

123 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnell"  
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



**CASTLE & FILS**  
 VITREAUX D'EGLISE...  
 GRISAILLE ET MOSAIC  
 PERSONNAGES ET TAB-  
 LEAUX

**CLOCHES D'EGLISE**

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCERRAU  
 EGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.  
 " BUCKINGHAM P. Q.  
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
 ET PLUSIEURS AUTRES

**20, rue Université, Montréal.**

**La BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

**SA SUCCURSALE**

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqeduc.

On y reçoit en dépôt toutes  
 les économies depuis une piastre  
 en montant, et la BANQUE  
 paie quatre pour cent sur ces  
 dépôts.

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'École des Arts de Montréal

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**

ARCHITECTURE — PEINTURE

**DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et  
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

**No 10, RUE ST-LAMBERT.**

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**CHARLES . BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

**HARMONIUM**

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin  
 à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**STANDARD**

**LIFE ASSURANCE CO.**

ETABLIE EN 1828.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$88,000,000 | Revenu annuel, \$1,400,000  
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**MAISON FONDÉE EN 1843**  
**OWEN MCGARVEY & FILS**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
**MEUBLES DE TOUTES SORTES**  
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

**H. A. PEARSON & CIE**

**MARCHANDS - TAILLEURS**

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

**VIN & DE MESSE** qualité supérieure  
**HUILE D'OLIVE**

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**

MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC,

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390. Rue St-Jacques, 390.

**HENRY & N. E. HAMILTON**

CARRÉ VICTORIA

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES**

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

# CLEVELAND FIRE BRICK CO.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE \$50,000

Divisé en 500 actions de \$100 entièrement libérées

Constituée et incorporée par une charte de

l'Etat du Tennessee du 17 décembre 1889.

Siège social à Cleveland, (Tenn.)

## EMISSION DE 250 OBLIGATIONS DE \$100 CHACUNE

Remboursables au pair en 25 années par tirages annuels, à partir du 15 décembre 1893. **Intérêt Annuel \$7**, payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier de chaque année.

Les coupons seront payables : à NEW YORK, à MONTRÉAL et à PARIS. Le remboursement des titres amortis se fera dans les mêmes villes.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs : J. W. MACQUILLAN, propriétaire et docteur médecin.  
Président du Conseil d'Administration.

C. J. C. NOEL, propriétaire, Directeur et Trésorier.

ARMAND NOEL, Directeur des Travaux.

### PRIX D'EMISSION : \$100

Payable comme suit :

En souscrivant.....	\$ 25
A la répartition .....	25
Un mois après.....	25
Deux mois après.....	25
Total \$100	

Ce placement ressort à 7 p. c. l'an

### ON SOUSCRIT DES A PRESENT ET PAR CORRESPONDANCE

Chez MM. de CHATELARD & Cie., Banquiers, a New-York,  
5 Broadway, et a Montreal, (Canada) 103 rue St-Francois-Xavier.

Nous pouvons donc dire que les obligations que nous offrons aujourd'hui constituent une valeur de *premier ordre* dans toute l'acceptation du mot. Elles sont garanties par une première hypothèque sur toutes les propriétés immobilières et mobilières de CLEVELAND FIRE BRICK CO., et de THE CLEVELAND ELECTRIC LIGHT CO., consistant en terrains, usines, machines à vapeur et autres, fours, maisons d'ouvriers et des directeurs, le tout situé en la ville de Cleveland. Ces deux compagnies ont garanti le remboursement conjointement et solidairement entre elles deux, du montant du capital, intérêts et accessoires dans vingt-cinq années au plus tard. Les redevances et allocations dues par la municipalité de Cleveland et par les particuliers de la même ville, s'élevant actuellement à \$7,200 par an, sont aussi données comme garanties.

# CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

## Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.**

**CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.**

**PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.**

**CASQUES, Etc., Etc., Etc.**

**LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.**

CATARHHE NASAL.

CORYZA ( Rhume de cer-  
veau ), OZÈNE, PUNAISIE  
( Poanteur du Nez ) etc.

— GUERIS PAR LE —

**Baume Catarrhal**

— DR —  
**NEY**

Le grand remède français

**Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier**

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les ver-  
tus curatives de votre excellent BAUME CA-  
TARRHAL du Dr NEY. Je souffrais depuis  
plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,  
pour la guérison duquel j'avais employé sans  
succès un Baume Nasal réputé très efficace en  
pareil cas. Sur votre recommandation, j'essai-  
ai le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il m'y  
a que quelques jours que j'en fais usage et la  
maladie me paraît déjà en pleine voie de gué-  
rison."  
Votre bien dévoué etc.  
J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et 81 00

— Franco par la poste sur réception du prix —

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste**

JOLIETTE, P. Q.

**CHOLERA !**

Prenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

**l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY**

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordi-  
nairement le caractère égrava du Choléra,  
souvent des conséquences funestes, si elle  
est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE  
du Dr NEY arrêtent à son début ce ma-  
ladi redoutable.

M. A. CASARY, Pharmacien, aux États-  
Unis, 100 N. 3rd St. N. Y.

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur  
de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que  
vous êtes, par excellence, en voie de faire connaître  
au public canadien. Voilà fort de dix ans que  
je suis dans la Pharmacie en différentes localités  
aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité  
que je ne connais pas de préparation qui ait  
donné autant de satisfaction que l'ANTICHO-  
LÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir  
cette excellente préparation employée dans une  
foule de cas et toujours avec le plus grand suc-  
cès. D'après mon expérience, c'est véritable-  
ment la spécifique par excellence contre le Cho-  
léra et la Dysenterie." Bien à vous.

A. D. CASARY, Pharmacien  
Fair River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste**

JOLIETTE, P. Q.